

ÉNUMÉRATION DES OPHIDIENS NON ENCORE ÉTUDIÉS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, APPARTENANT AUX COLLECTIONS DU MUSÉUM, AVEC LA DESCRIPTION DES ESPÈCES ET DES VARIÉTÉS NOUVELLES,

PAR M. PAUL CHABANAUD,

CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

M. le professeur Louis Roule m'a confié l'étude d'une importante série d'Ophidiens qui ont été envoyés au Muséum pendant le cours des années 1908 à 1914 et qui proviennent des localités suivantes : Mauritanie saharienne, Côte de l'Ivoire, Guinée française, Dahomey, Congo français et Congo belge.

Situés sur la côte occidentale du Continent Africain, entre l'extrémité ouest du Sahara, au nord, et l'Angola, au sud, ces divers pays appartiennent tous à la zone intertropicale et constituent un ensemble où toutes les possessions françaises de cette région sont représentées, à l'exception toutefois du Sénégal proprement dit.

Le Congo belge est la seule colonie étrangère qui ait été comprise dans ce travail.

A part la Mauritanie saharienne, représentée ici par une seule espèce (*Causus rhombeatus* Licht.), laquelle se trouve être, dans ce pays, à la limite nord de son aire d'habitat, les autres localités possèdent une faune herpétologique assez homogène, tout au moins en ce qui concerne les Serpents des espèces les plus communes, dont la plupart se rencontrent encore dans des régions situées beaucoup plus au sud.

Le Congo belge, au contraire, dont l'immense territoire s'étend jusqu'au lac Tanganyika, paraît différer assez sensiblement sous ce rapport. Sur les quatre espèces d'Ophidiens qu'en ont rapportées MM. Gromier et Le Petit, deux sont nouvelles; l'une des deux autres (*Causus lichtensteini* Jan) appartient à la faune de l'Afrique occidentale, mais la dernière (*Chlorophis emini* Günth.) est considérée comme faisant plutôt partie de la faune de l'Est africain.

Dix-sept chasseurs ou donateurs ont contribué à réunir les matériaux de cette étude. Voici leurs noms, avec l'indication des localités qu'ils ont explorées, les dates auxquelles leurs envois sont parvenus au Muséum et le nombre d'espèces et d'exemplaires recueillis par chacun d'eux.

- MM. AUDAN (Mauritanie saharienne, 1913) : 1 espèce, 1 exemplaire ;
le D^r BOUET (Côte de l'Ivoire, 1909, et Dahomey, 1910 à 1913) :
30 espèces, 87 exemplaires ;
le D^r BROU (Haut-Dahomey, 1908) : 1 espèce, 1 exemplaire ;
O. CAILLE (Guinée française, 1912) : 1 espèce, 1 exemplaire ;
A. CHEVALIER (Guinée française, 1909, et Dahomey, 1909 et 1910) :
11 espèces, 12 exemplaires ;
DOUET (Congo français, 1912) : 1 espèce, 1 exemplaire ;
ELLENBERGER (Congo français, 1911, 1912) : 8 espèces, 9 exem-
plaires ;
FOURNEAU (Congo français, 1909) : 14 espèces, 17 exemplaires ;
GROMIER et LE PETIT (Congo belge, 1911) : 4 espèces, 4 exem-
plaires ;
GRUVEL (Dahomey, 1913) : 2 espèces, 2 exemplaires ⁽¹⁾ ;
Ernest HAUG (Congo français, 1910) : 2 espèces, 3 exemplaires ;
le D^r MESNIL (Congo belge, 1909) : 1 espèce, 1 exemplaire ;
le Commandant MODEST (Congo français, 1911) : 9 espèces,
19 exemplaires ;
Martial MONNET (Guinée française, 1912) : 5 espèces, 11 exem-
plaires ;
J. DU ROUCHET DE CHAZOTTE (Congo français, 1908) : 4 espèces,
7 exemplaires ;
POBÉGUIN (Guinée française, 1908) : 2 espèces, 2 exemplaires ;
PRIMOT (Dahomey, 1914) : 3 espèces, 6 exemplaires.

Le total des exemplaires recueillis s'élève au nombre de 199, répartis en 59 espèces ou variétés, parmi lesquelles 17 formes ne figuraient pas jusqu'ici dans les collections du Muséum ; 8 espèces et 4 variétés sont inédites et décrites pour la première fois dans le présent travail. Enfin deux d'entre ces dernières offrent un intérêt tout particulier : l'une d'elles forme le type d'un nouveau genre et l'autre d'un nouveau sous-genre.

A tous ces Ophidiens, il conviendrait d'ajouter un nombre important de Lacertiliens et de Batraciens, qui ont été recueillis par les mêmes chasseurs, mais dont l'étude n'est pas encore entièrement terminée. Leur description sera publiée plus tard.

⁽¹⁾ Les espèces signalées dans le présent travail, comme ayant été capturées au Dahomey par M. Gruvel, doivent être ajoutées à la liste que j'ai donnée (*Bulletin du Muséum*, 1916, n^o 2, p. 75) des Serpents recueillis en Afrique occidentale par ce même chasseur. Tous ces animaux font partie du même envoi.

Dans l'énumération qui suit, un * indique celles des espèces non inédites qui ne figuraient pas encore dans la collection du Muséum.

TYPHLOPIDAE.

**TYPHLOPS STEINHAUSI* Werner⁽¹⁾. — Congo, 1 exemplaire, longueur totale : 157 millimètres, dont 3 millimètres pour la queue [Douet].

Typhlops dubius, sp. nov. — Tête plus étroite que le corps. Museau très proéminent, arrondi; narines inférieures. Rostrale très grande, prolongée en arrière jusqu'au niveau des yeux; sa largeur égale aux trois quarts de la largeur de la tête. Nasale semi-divisée; la fente procédant de la première labiale. Préoculaire en contact avec la deuxième et la troisième labiale, presque de même largeur que la nasale, sensiblement moins large

Typhlops dubius, sp. nov.

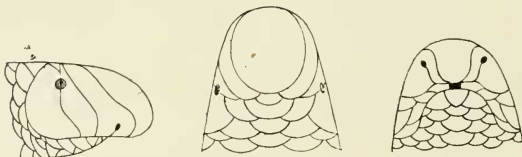


Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

que l'oculaire. Oculaire en contact avec la troisième et la quatrième labiale. Yeux visibles sous la préoculaire et l'oculaire. Préfrontale médiocrement élargie, sa largeur égale à environ deux rangs d'écaillés. Supra-oculaires au moins aussi larges que la préfrontale. Trente écaillés autour du corps. Queue plus courte que son diamètre à sa base, terminée par une épine. Longueur du corps égale à environ trente fois son diamètre.

Entièrement d'un brun noir, un peu plus clair en dessous; toutes les plaques céphaliques bordées de blanc métallique; base et extrémité de toutes les écaillés blanchâtres.

Longueur totale : 157 millimètres, dont 4 millimètres pour la queue. Diamètre du corps : un peu moins de 5 millimètres.

Très voisin de *T. Blanfordi* Boul., dont il diffère par la tête moins large que le corps, la largeur beaucoup plus grande de la rostrale, la préocu-

⁽¹⁾ *Mitteilungen aus dem Naturhistorischen Museum in Hamburg*, XXVI [1908], p. 209.

laire presque aussi large que la nasale, la préfrontale plus étroite, les supra-oculaires au moins aussi larges que la préfrontale, le corps moins allongé et par la coloration.

Peut-être identique à *T. Adolphi* Sternfeld⁽¹⁾, dont il possède le même système de coloration, avec une forme seulement un peu plus allongée: s'en distingue par la grosseur de la tête et par la forme des plaques céphaliques, en admettant que, chez *T. Adolphi*, ces derniers caractères soient réellement identiques, comme l'indique Sternfeld, à ceux de *Blanfordi*.

Congo belge : volcans du Kivori (altitude 1,500 mètres); 1 individu [mission Gromier-Le Petit].

Type, collection du Muséum de Paris.

TYPHLOPS PUNCTATUS Leach. — Guinée française, 1 individu [Pobéguin]; Côte de l'Ivoire, 1 individu [Chevalier]; Dahomey, 5 individus [Bouet]; Congo français, 1 individu [Fourneau]; Congo : Ogoûé, 1 individu [Ernest Haug].

TYPHLOPS PUNCTATUS INTERMEDIUS Peters. — Guinée française, 1 individu (longueur totale : 80 centimètres) [Caille], 1 individu [Martial Monnet]; Dahomey, 2 individus [Bouet]; Congo français, 1 individu [Fourneau].

TYPHLOPS PUNCTATUS NIGROLINEATUS Hallow. — Haute-Guinée française, 1 individu [Monnet].

TYPHLOPS MUCROSO Peters. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

TYPHLOPS COECUS Dum. — Congo : Gabon, 1 individu [Ellenberger].

Typhlops rufescens, sp. nov. — Museau proéminent, avec un canthus horizontal bien marqué mais obtus. Rostrale très grande, sa largeur égale aux deux tiers de la largeur de la tête; son bord postérieur largement tronqué, en contact avec une préfrontale beaucoup plus étroite que la rostrale et dont la largeur égale à peine celle d'un rang et demi d'écaillés. Supra-oculaires au moins aussi larges que la frontale. Nasale très grande, semi-divisée. Narines inférieures, touchant le canthus mais non la rostrale; fente nasale procédant de la 2^e labiale. Yeux indistincts. Préoculaire étroite, de moitié moins large que la nasale, en contact avec la 2^e labiale seulement. Oculaire petite, squamiforme, en contact avec la supra-oculaire, la nasale, la préoculaire, et séparée des labiales par deux suboculaires superposées dont la supérieure est semblable à l'oculaire elle-même, et l'inférieure beaucoup plus grande, sa hauteur égale aux deux tiers de la hauteur de la

⁽¹⁾ *Mitteilungen aus dem Zoologischen Museum in Berlin*, V [1910], p. 70.

préoculaire, laquelle se trouve en contact avec les labiales 2, 3 et 4. Quatre labiales supérieures : la 1^{re} et la 3^e petites; la 2^e large; la 4^e très grande, égale en dimensions à la suboculaire. Vingt rangs d'écaillés autour du corps. Queue extrêmement courte, conique, moins longue que son diamètre à sa base, terminée par une épine. Diamètre du corps : 6 millimètres, compris soixante-dix fois dans la longueur totale, qui est de 422 millimètres.

Typhlops rufescens, sp. nov.

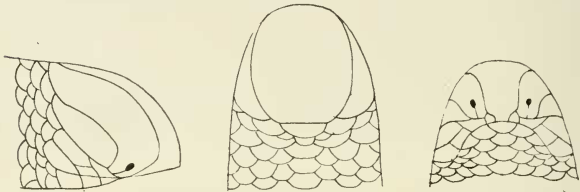


Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Entièrement d'un roussâtre clair; narines et épine de la queue brun rougeâtre.

Voisin de *T. caecus* Dum., dont il se distingue par son museau bien plus bombé, avec le canthus obtus et non tranchant, par le nombre plus faible de ses rangs d'écaillés (20 au lieu de 22), par sa queue beaucoup plus courte et par sa coloration plus foncée.

Congo français, 1 individu [Du Rouchet de Chazotte].

Type, collection du Muséum de Paris.

GLAUCONIIDAE.

Glauconiæ monticola, sp. nov. — Museau fortement proéminent, arrondi. Rostrale atteignant le niveau du centre des yeux, sa largeur égale à environ la moitié de celle de la tête; un peu plus large que les nasales. Celles-ci grandes, semi-divisées. Oculaire bordant la lèvre entre deux labiales dont la 1^{re} (qui sépare la nasale de l'oculaire) petite, subcarrée, séparée de l'œil par une distance à peu près égale à sa hauteur; la 2^e labiale grande, atteignant le niveau du centre de l'œil, lequel est bien visible sous l'oculaire. Oculaires séparées l'une de l'autre par 3 écaillés. Préfrontale médiocrement grande, aussi longue que large. Supra-oculaires deux fois plus larges que la préfrontale; non en contact avec la rostrale, suivies chacune d'une grande écaille dont la largeur est égale à deux rangs et demi ou trois rangs d'écaillés, en contact avec la 2^e labiale supérieure.

Derrière cette grande écaille s'en trouve une autre un peu moins large (environ deux rangs d'écailles). Quatre labiales inférieures de chaque côté de la symphysiale. Quatorze rangs d'écailles autour du corps.

Longueur totale : 138 millimètres, dont 12 millimètres pour la queue. Diamètre du corps : 2,5 millimètres, compris 55 fois dans la longueur totale et 5 fois et demie dans celle de la queue.

Entièrement d'un brun noir; toutes les écailles bordées de blanc cuivreux; bouche blanchâtre. Se distingue entre toutes les espèces du

Glauconia monticola, sp. nov.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.

groupe de *Emini* Boul. (*Merkeri* Werner, *gracilior* Boul., *latirostris* Sternf. et *Boulengeri* Boettg.) par la nasale à demi-divisée. Ce caractère la rapproche de *signata* Jan, mais elle se distingue de cette dernière espèce par sa rostrale plus large, par son corps moins grêle et surtout par sa queue beaucoup moins longue.

Congo belge : volcans du Kivori (altitude 1,500 mètres), 1 individu [mission Gromier-Le Petit].

Type, collection du Muséum de Paris.

GLAUCONIA NIGRICANS Schleg. — Dahomey, 3 individus [Bouet].

Glauconia bicolor (Jan) **Gruveli**, subsp. nov. — Diffère de la *forma typica* par les caractères suivants : corps beaucoup plus allongé, son diamètre étant compris au moins 78 fois dans sa longueur totale (au lieu de 50 à 65 fois); queue plus courte, sa longueur ne comprenant que 4 à 5 fois son diamètre (au lieu de 20 à 26 fois); coloration d'un brun rougeâtre en dessus, avec le bord des écailles jaunâtre; dessous blanchâtre.

Cette forme est peut-être spécifiquement distincte de *G. bicolor* Jan. Si je m'en rapporte à la figure donnée par Jan⁽¹⁾, les plaques médianes du dessus de la tête (soit la préfrontale, la frontale et surtout les supra-oculaires) seraient plus larges chez *Gruveli*, où leur dimension est égale à

⁽¹⁾ JAN, *Iconographie générale des Ophidiens*, 1^{re} livr., pl. V, fig. 15.

la moitié au moins de la largeur des écailles placées immédiatement après les supra-oculaires. La diagnose de Jan ne donne aucune précision à cet égard, et il semble peu prudent d'émettre une appréciation définitive d'après les seules données d'une figure, si correcte soit-elle. Dans ces conditions, la différence qui existe entre ces deux formes, dans les proportions du corps, ne me semble pas constituer un caractère d'une importance suffisante pour justifier leur séparation en deux espèces distinctes, étant donnée en outre la similitude de la coloration.

Longueur totale : 156,5 millimètres, dont 4,5 millimètres pour la queue. Diamètre : 2 millimètres.

Dahomey, 1 individu [Grüvel].

Type, collection du Muséum de Paris.

BOIDAE.

PYTHON SEBAE Gmelin. — Côte de l'Ivoire, 2 jeunes [Chevalier]; Congo français, 1 jeune [Fourneau].

COLUBRIDAE.

Aglypha.

TROPIDONOTUS OLIVACEUS Peters. — Dahomey, 1 individu [Bouet], 1 individu [Primot]; Congo français, 1 individu [Modest], 1 individu [Fourneau].

TROPIDONOTUS VARIEGATUS Peters. — Guinée française : Sampouyara, 1 individu [Chevalier].

TROPIDONOTUS FEROX Günth. — Haute Guinée française, 3 individus [Monnet].

BOAEDON⁽¹⁾ LINEATUS D. et B. — Dahomey, 8 individus [Bouet]; Côte de l'Ivoire, 1 individu [Chevalier]; Congo français, 5 individus [Fourneau].

BOAEDON FULIGINOSUS Boie. — Dahomey, 2 individus [Bouet].

(1) Il me paraît impossible de conserver aucune des deux formes usitées jusqu'ici pour l'orthographe de ce nom et qui toutes deux sont fantômes : *Boaedon* n'a aucun sens étymologique et *Boodon* ne signifie pas : « A dents de Boe », comme l'ont voulu Duméril et Bibron, mais : « A dents de bœuf » !

BOAODON OLIVACEUS DuRoi. — Congo, 1 individu [Modest].

LYCOPHIDIUM CAPENSE Smith. — Dahomey, 1 individu [Bouet]; Congo français, 1 individu [Fourneau].

LYCOPHIDIUM CAPENSE MULTIMACULATUM Boettg. — Dahomey, 5 individus [Bouet].

HORMONOTUS MODESTUS D. et B. — Dahomey, 1 individu [Chevalier].

SIMOCEPHALUS CAPENSIS Smith. — Haut Dahomey, 1 individu [Brot].

* *SIMOCEPHALUS POENSIS* Smith. — Congo français, 1 individu (ventrales 251; sous-caudales $\frac{9^4}{9^4} + 1$; longueur totale : 690 millimètres, dont 135 millimètres pour la queue) [Fourneau].

Simocephalus insignis, sp. nov. — Tête allongée, subrectangulaire, subdéprimée en dessus. Museau large. Diamètre de l'œil égal à un peu moins de sa distance de l'extrémité du museau, plus grand que sa distance du bord de la lèvre. Rostrale triangulaire, environ une fois et demie aussi large que haute; sa portion visible d'en haut mesurant environ un huitième de la distance qui la sépare de la frontale. Internasales très

Simocephalus (*Cephalosimus*, subg. nov.) *insignis*, sp. nov.



Fig. 10.



Fig. 11.

petites, beaucoup moins longues que larges, subtriangulaires; leur suture commune extrêmement courte. Préfrontales excessivement grandes, beaucoup plus longues que larges, chacune d'elles bordant l'œil en avant et au-dessous de la supra-oculaire. Frontale pentagonale avec l'angle postérieur médian arrondi, sensiblement plus large que longue; sa longueur égale à la distance qui la sépare de la rostrale et égale à peine aux deux tiers de la longueur des pariétales. Supra-oculaires sub-rectangulaires, environ une fois et demie aussi longues que larges. Pariétales très grandes,

aussi longues que la distance qui les sépare de l'extrémité du museau, et presque aussi longues que la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'angle postérieur de la frontale. Une grande nasale et deux post-nasales. Narine grande, percée dans la région postérieure de la nasale, presque bordée par l'internasale, bordée en arrière par la post-nasale supérieure. L'angle antéro-supérieur de la nasale est aigu et fortement engagé entre la rostrale et l'internasale correspondante; l'angle antéro-inférieur sépare plus qu'à moitié la rostrale de la première labiale supérieure. Post-nasale supérieure plus grande que l'inférieure, en contact avec la loréale et la deuxième labiale supérieure; post-nasale inférieure petite, carrée, en contact avec la nasale, la post-nasale supérieure et les deux premières labiales supérieures. Loréale grande, environ deux fois aussi longue que haute, en contact avec la post-nasale supérieure, la préfrontale correspondante, la 2^e, la 3^e, la 4^e labiale supérieure et bordant l'œil. Deux post-oculaires. Temporales 2 + 2. Neuf labiales supérieures; la 1^{re} de moitié moins haute que les suivantes; toutes les autres à peu près d'égale hauteur entre elles; la 4^e et la 5^e bordant l'œil. Les deux premières labiales inférieures forment entre elles une longue suture en arrière de la symphysiale; cinq labiales inférieures en contact avec les mentonnières antérieures, qui sont à peu près de même longueur que les labiales inférieures de la 1^{re} paire et presque de moitié plus longues que les mentonnières de la 2^e paire.

Dorsales en séries obliques, sur 21 rangs au milieu du corps, 27 sur le cou, plus ou moins chagrinées ou ridées, avec une carène d'autant plus forte que le rang auquel elles appartiennent se trouve plus rapproché du rang vertébral; celles du rang vertébral fortement élargies, hexagonales avec le bord postérieur subéchanuré et deux fortes carènes longitudinales. Le rang vertébral se subdivise, au niveau du premier tiers de la queue, en deux rangs composés d'écailles semblables à celles des rangs latéraux et ne portant chacune qu'une seule carène.

Ventrales 179, sans trace de carènes latérales; anale entière; sous-caudales $\frac{78}{78} + 1$; cette dernière écaille apicale très longue.

Dessus uniformément brun foncé, avec le bord de toutes les dorsales plus clair. Tout le dessous du corps, y compris les lèvres supérieures et inférieures, d'un jaune brunâtre clair.

Longueur totale : 157 millimètres, dont 39 millimètres pour la queue.

Congo : Ogooué, 1 individu très jeune, avec la cicatrice ombilicale encore distincte [Ellenberger].

Cette curieuse espèce constitue, dans le genre *Simocephalus*, une exception suffisamment remarquable pour qu'il me paraisse nécessaire d'en faire le type du sous-genre nouveau **Cephalosimus** ⁽¹⁾, dont les caractéristiques sont :

(1) Anagramme de *Simocephalus*.

tères sont les suivants : plaque nasale subdivisée en trois éléments, pas de préoculaire, préfrontale et loréale bordant l'œil, 9 labiales supérieures, dorsales sur 21 rangs, ventrales et sous-caudales sans trace de carènes latérales.

Je ne rapporte d'ailleurs qu'avec doute cette espèce au genre *Simocephalus* Günth., dont elle semble se distinguer par certains caractères plus importants encore. Les maxillaires et les mandibulaires m'ont paru dépourvus de dents à leur extrémité distale et je n'ai constaté la présence, sur chacun de ces os, que d'un petit nombre de dents, espacées les unes des autres et implantées sur leur région médiane; dentition qui rappellerait celle des *Dasypeltis*. D'autre part, les vertèbres m'ont paru dépourvues de tout vestige d'hypapophyse. Enfin la pupille semble plutôt circulaire que réellement elliptique. Je pense que l'état d'extrême jeunesse du *type* unique et que le faible degré d'ossification qui en est la conséquence doivent être mis en cause : les dents, très petites et très fragiles, ont pu être arrachées ou brisées; quant à la pupille, une déformation a pu se produire après la mort.

Pour trancher semblable question, il est nécessaire d'attendre la capture d'un individu adulte, circonstance qui seule permettra de vérifier d'une façon certaine l'identité de caractères sur lesquels je suis obligé, dans l'état actuel des choses, de laisser planer un grand doute. Alors seulement il pourra être décidé du maintien de cette espèce dans le genre auquel je la rapporte, ou de l'élevation du sous-genre *Cephalosimus* au rang de coupe générique distincte, laquelle pourrait d'ailleurs se trouver systématiquement fort éloignée du genre *Simocephalus*.

Type, collection du Muséum de Paris.

*CHLOROPHIS EMINI Günth. — Congo belge, 1 individu mesurant 800 millimètres de longueur totale, dont 265 millimètres pour la queue [Gromier et Le Petit].

CHLOROPHIS IRREGULARIS Leach. — Guinée française, 3 individus [Chevalier]; Congo français, 2 individus dont un n'ayant que 8 labiales supérieures du côté gauche [Fourneau].

CHLOROPHIS HETERODERMUS [Hallow.] **Fobeguini**, subsp. nov. — Diffère de la *forma typica* par les caractères suivants : deux labiales supérieures bordant l'œil; temporales 2 + 1.

Portion de la rostrale visible en dessus un peu plus longue que chez la forme typique; 9 labiales supérieures à droite, 5° et 6° bordant l'œil; 8 à gauche, 4° et 5° bordant l'œil. La subdivision de la 1^{re} temporale paraît accidentelle, car elle n'est complète que du seul côté gauche; à droite, la temporale supérieure de la 1^{re} série est réduite à une petite

plaque triangulaire occupant l'angle antéro-supérieur de la grande temporale inférieure, qui se trouve ainsi postérieurement en contact avec la pariétale. Il se pourrait donc que l'on rencontrât des exemplaires de cette variété dont la formule des temporales serait $1 + 1$.



Fig. 12. — *Chlorophis heterodermus Pobeguini*, subsp. nov.

Coloration entièrement d'un bleu d'ardoise uniforme, un peu plus clair en dessous, avec le museau et la région gulaire d'un blanc rosé.

Ventrales 151; anale entière; sous-caudales $\frac{77}{77} + 1$.

Longueur totale : 780 millimètres, dont 185 millimètres pour la queue.

Guinée française, 1 ♂ [Pobéguin].

Type, collection du Muséum de Paris.

PHILOTHAMNUS SEMIVARIEGATUS Smith. — Dahomey, 7 individus [Bouet]; Congo français, 1 individu [Fourneau].

GASTROPYXIS SMARAGDINA Schleg. — Congo français, 1 individu [Fourneau]; Gabon, 1 individu [Ellenberger].

RHAMNOPHIS AETHIOPS Günth. — Congo français: Gabon, 1 individu à coloration foncière rougeâtre [Ellenberger].

PROSYMNA AMBIGUA Bocage. — Congo français, 1 individu [Fourneau].

PROSYMNA MELEAGRIS Reinhardt. — Dahomey, 2 individus [Bouet].

SCAPHIOPHIS ALBOPUNCTATUS Peters. — Dahomey, 3 individus dont 1 peau desséchée mesurant 161 centimètres de longueur totale [Bouet].

GRAYIA SMYTH Leach. — Côte de l'Ivoire: Toupa, 1 individu sans loréale, d'où il résulte que, de chaque côté, la préfrontale est en contact avec la 2^e et la 3^e labiale supérieure; ventrales 150; sous-caudales $\frac{99}{99} + 1$; coloration gris olivâtre assez foncé, avec les dessins médiocrement visibles; dessous blanc jaunâtre à peu près immaculé. Longueur totale : 1,075 millimètres,

dont 360 millimètres pour la queue. Avec la mention : « Couleuvre d'eau, octobre 1906 » [Bouet].

Dahomey : environs de Sakété, cercle de Porto-Novo, 1 individu à plaques céphaliques normales; ventrales 155 + 1 divisée précédant l'anale, qui est elle-même divisée; sous-caudales $\frac{88}{88}$ + 1 : coloration d'un noir olivâtre uniforme en-dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, avec quelques taches noires. Longueur totale : 1,800 millimètres, dont 315 millimètres pour la queue. Avec la mention : « Dans un marigot » [Chevalier].

DASYPELTIS SCABRA L., *forma typica*. — Haute-Guinée française, 1 individu [Monnet].

DASYPELTIS SCABRA PALMARUM Leach. — Dahomey, 2 jeunes [Bouet].

Opisthoglypha.

*TARBOPHIS VARIEGATUS Reinhardt. — Dahomey, 4 individus [Bouet].

TARBOPHIS SEMIANULATUS Smith. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

DIPSADOMORPHUS BLANDINGI Hallow. — Dahomey, 3 individus [Bouet]; Congo : Lambaréné, 1 individu [Ellenberger]; Congo : Ogooué, 2 individus [Haug].

Dipsadomorphus Boueti, sp. nov. — Dents palatines fortement agrandies antérieurement. Longueur du museau égalant de une fois et un tiers à une fois et demie le diamètre longitudinal de l'œil; ce diamètre étant lui-même un peu plus long que la distance comprise entre l'œil et le bord antérieur de la narine. Nasale presque deux fois aussi large que haute, visible d'en haut. Internasales plus larges que longues, un peu plus courtes que les préfrontales. Frontale campaniforme, à bords latéraux concaves, une fois et un quart à une fois et demie aussi longue que large en son milieu, presque deux fois plus large qu'une supra-oculaire, beaucoup plus large que sa distance de l'extrémité du museau, sensiblement plus courte que les pariétales. Narine grande, percée entre deux nasales qu'elle sépare complètement l'une de l'autre. Loréale aussi haute ou même plus haute que longue. 1 préoculaire n'atteignant pas la face supérieure de la tête, largement séparée de la frontale. Deux postoculaires. Temporales 2 + 2. Sept labiales supérieures; la 3^e, la 4^e et la 5^e bordant l'œil; la 7^e très longue⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Chez le mâle, cette 7^e labiale supérieure est divisée du seul côté droit. Il se pourrait donc que l'on rencontrât des individus ayant 8 labiales supérieures.

Cinq labiales inférieures⁽¹⁾ en contact avec les mentonnières de la 1^{re} paire, lesquelles sont plus longues que celles de la 2^e paire. Dorsales lisses, disposées en séries obliques, sur 19 rangs longitudinaux; celles du rang vertébral modérément élargies. Ventrales obtusément angulées latéralement. Anale entière. Sous-caudales hétéromorphes: les unes simples, les autres doubles. Corps comprimé latéralement.

Dessus entièrement d'un gris brunâtre assez clair, pointillé de brun foncé; tête et cou avec des macules irrégulières, d'un brun assez foncé; le tronc et la queue avec des taches de la même couleur que les macules brunes du dessus de la tête et du cou, mais formant des bandes transversales irrégulières, plus étroites ou même interrompues sur le milieu du dos;

Dipsadomorphus Boueti ♂, sp. nov.



Fig. 13.



Fig. 14.

chacune de ces bandes transversales étant constituée par deux taches vaguement rhomboïdales, plus ou moins symétriques et plus ou moins nettement confluentes sur le milieu du dos, marquées chacune, sur leur centre, par conséquent sur chaque flanc, d'une tache claire, mal définie; ces bandes transversales de plus en plus foncées et plus nettes vers l'arrière. Lèvres supérieures et tout le dessous du corps d'un gris jaunâtre, plus clair que la coloration foncière du dessus, pointillé de brun, avec deux lignes longitudinales brunes, mal définies, s'étendant depuis la gorge jusqu'à l'extrémité de la queue.

♂. Ventrales 263; sous-caudales $\frac{1}{1} + 3 + \frac{112}{112} + 1$. Longueur totale: 833 millimètres, dont 182 millimètres pour la queue.

(1) Quatre à gauche seulement, chez le type ♀.

♀. Ventrals 262; sous-caudales $\frac{1}{4} + 7 + \frac{98}{98} + 1$. Longueur totale 596 millimètres, dont 120 millimètres pour la queue.

Cette nouvelle espèce, qui présente tous les caractères du genre *Dipsadomorphus* Fitz., se distingue de toutes les autres espèces du même genre décrites jusqu'ici par la conformation particulière de ses sous-caudales, dont les unes sont simples et les autres sont doubles.

Ce caractère constitue, dans le g. *Dipsadomorphus*, une exception des plus remarquables. Il paraîtrait même admissible de supposer que nous nous trouvons en présence d'une forme intermédiaire, susceptible de légitimer la réunion du g. *Dipsadoboa* Günth. au g. *Dipsadomorphus* Fitz., puisque l'une des caractéristiques des *Dipsadoboa* est d'avoir toutes les sous-caudales simples et non doubles comme dans le g. *Dipsadomorphus*. Semblable hypothèse ne serait pas soutenable. Le dimorphisme des sous-caudales de *D. Boueti* n'a absolument rien de commun avec le monomorphisme des mêmes écailles de l'un et l'autre des deux genres en question. Il s'agit même ici d'une exception très rare, surtout chez les *Colebridae*. D'ailleurs des caractères morphologiques d'une importance beaucoup plus grande tranchent la question avant même qu'elle soit posée : le développement considérable des dents palatines et des mandibulaires antérieures, joint à l'ensemble de ses autres caractères, exception faite, bien entendu, de la forme des sous-caudales, range incontestablement l'espèce en question parmi les *Dipsadomorphus* du groupe de *Blandingi*.

Je suis heureux de dédier cette intéressante espèce au D^r Bouet à qui revient l'honneur d'en avoir fait la découverte.

Types, collection du Muséum de Paris.

LEPTODIRA NOTAMBEOIA LAUR. — Dahomey, 12 individus [Bouet]; Guinée française, 4 individus [Monnet]; Congo français, 1 individu [Fournneau], 2 individus [Modest].

CHAMAETORTUS AULICUS (Günth.) *Ellenbergeri*, var. nov. — Diffère de la *forma typica* par les caractères suivants : rostrale proportionnellement moins large; préoculaire largement en contact avec la frontale; 9 labiales supérieures, la 4^e, la 5^e et la 6^e bordant l'œil; ventrals 209; sous-caudales $\frac{95}{95} + 1$; coloration d'un brun grisâtre uniforme, un peu plus clair en dessous.



Fig. 15.

Dipsadomorphus Boueti ♂,
sp. nov.

Base de la queue,
vue en dessous.

Longueur totale : 330 millimètres, dont 75 millimètres pour la queue.

Chez la *forma typica*, il ne semble pas que la préoculaire soit en contact avec la frontale; c'est du moins ce qui ressort de la diagnose de Günther⁽¹⁾, où il est dit ceci. «The upper anteocular reaches just to the upper surface of the head.» D'autre part, M. Boulenger⁽²⁾ reste muet sur ce caractère et se contente de dire : «Loreal a little longer than deep, bordering the eye below a small praeocular», sans rien ajouter qui puisse corroborer ou modifier la diagnose de Günther au sujet de cette «petite préoculaire».

Enfin l'unique exemplaire de la collection du Muséum, et qui appartient indubitablement à la forme typique, présente la préoculaire évidemment étendue sur la face supérieure de la tête, mais bien séparée de la frontale.

Chamaetortus aulicus Ellenbergeri, subsp. nov.

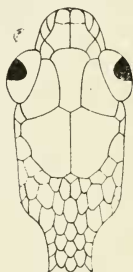


Fig. 16.



Fig. 17.

C'est en raison de cette différence, ainsi que du nombre supérieur des labiales et aussi des ventrales, que j'ai cru devoir distinguer cette variété nouvelle sous un nom spécial.

Le *type* unique est un jeune, ce qu'indique sa taille et aussi la cicatrice ombilicale encore visible. C'est aussi sans doute à cet état de juvénilité qu'il faut attribuer la forte proportion de sa tête, ainsi que ses yeux énormes.

Lambaréné, 1 individu jeune [Ellenberger].

Type, collection du Muséum de Paris.

DROMOPHIS LINEATUS D. et B. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

DROMOPHIS PRAEORNATUS Schleg. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

(1) *Proceedings of the Zoological Society of London*, 1864, p. 310.

(2) G.-A. BOULENGER, *Catalogue of Snakes*, III, p. 98.

PSAMMOPHIS SHOKARI Forsk. — Dahomey, 1 individu [Bouet]⁽¹⁾.

PSAMMOPHIS SIBILANS L. — Dahomey, 2 individus [Bouet], 4 individus [Primot].

*PSAMMOPHIS REGULARIS Sternfeld. — Dahomey, 1 individu [Bouet]; Côte de l'Ivoire, 1 individu [Chevalier]; Congo français, 2 individus [Fourneau].

DISPHOLIDUS TYPUS Smith. — Congo français, 2 individus [Du Rouchet de Chazotte].

DISPHOLIDUS TYPUS BELLI Smith. — Congo belge, 1 individu [Mesnil].

*MIODON NEUWIEDI Jan. — Dahomey, 3 individus [Bouet].

Aparallactus nigrocollaris, sp. nov. — Diamètre de l'œil plus grand que sa distance du bord de la lèvre. Deux préfrontales.

Aparallactus nigrocollaris, sp. nov.



Fig. 18.



Fig. 19.

Rostrale deux fois plus large que haute, sa portion visible d'en haut mesurant à peine un tiers de la distance qui la sépare de la frontale. Internasales un peu plus courtes que les préfrontales. Frontale hexagonale, au moins deux fois aussi longue que large, beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, aussi longue ou un peu plus courte

(1) La capture de *Psammophis Shokari* Forsk., au Dahomey, est un fait très remarquable, car cette localité se trouve excessivement éloignée de l'aire d'habitat de cette espèce qui n'a encore été signalée, en Afrique, que du Nord et de l'Est. Il se pourrait même que l'indication fût erronée. Un numéro d'ordre, attaché par le Dr Bouet à chacune de ses captures, se rapporte sans doute à une liste qui peut-être n'a pas été communiquée au Muséum par son auteur, mais que, dans tous les cas, je n'ai pu me procurer. Je me réserve de confirmer ou d'infirmer ultérieurement cette indication de localité, lorsque je serai en possession de renseignements complémentaires. Force m'est, en attendant mieux, de tenir compte des indications fournies par le chasseur et d'admettre, au moins à titre provisoire, que cet exemplaire a bien été capturé au Dahomey.

que les pariétales. Nasale entière, non en contact avec la préoculaire qui peut être très petite. Une seule post-oculaire. Temporales 1 + 1; la première séparée de la post-oculaire par la 5^e labiale en contact avec la pariétale; la 2^e grande, s'étendant tout le long du bord latéro-postérieur de la pariétale. Sept labiales supérieures; la 2^e en contact avec la préfrontale correspondante; la 3^e et la 4^e bordant l'œil; la 5^e la plus haute, en contact avec la pariétale. Symphysiale séparée de la 1^{re} paire de mentonnières par les labiales inférieures de la 1^{re} paire formant suture entre elles. Mentonnières de la 1^{re} paire subégales à celles de la 2^e paire, en contact avec quatre labiales inférieures. Dorsales lisses, sur 15 rangs.

Dessus d'un brun plus ou moins foncé ou un peu olivâtre, plus clair sur les côtés, avec le bord des écailles paraissant un peu jaunâtre par transparence. Dessus de la tête jusqu'à l'occiput, le tour des yeux jusqu'au bord de la lèvre, et une bande transversale sur le dessus et les côtés du cou d'un noir brunâtre. Lèvres supérieures, à l'exception de la 3^e et de la 4^e labiale, lèvres inférieures en entier et tout le dessous de la bouche, du cou et du reste du corps d'un blanc jaunâtre uniforme.

Deux individus :

Ventrales 156; anale entière; sous-caudales 47. Longueur totale : 267 millimètres, dont 45 millimètres pour la queue.

Ventrales 148; anale entière; sous-caudales 51. Longueur totale : 299 millimètres, dont 67 millimètres pour la queue.

Congo français [Du Rochet de Chazotte].

Un troisième exemplaire diffère des deux précédents par des caractères suffisamment importants pour qu'il m'ait paru nécessaire de le distinguer sous le nom de :

Aparallactus nigrocollaris Roucheti, var. nov. — Nasale très allongée, en contact avec la préoculaire qui est beaucoup plus grande que

Aparallactus nigrocollaris Roucheti, sp. et var. nov.



Fig. 20.



Fig. 21.

chez la *forma typica*; d'où il résulte que la 2^e labiale supérieure ne touche pas la préfrontale. Frontale plus courte, à peine une fois et demie aussi longue que large, un peu plus longue que sa distance de l'extrémité du

museau, beaucoup plus courte que les pariétales. Coloration identique à celle de la forme typique.

Ventrals 139; anale entière; sous-caudales 46. Longueur totale : 255 millimètres, dont 54 millimètres pour la queue.

Congo français, 1 individu [Du Rouchet de Chazotte].

Types, collection du Muséum de Paris.

Rouleophis, gen. nov. — Maxillaires courts, avec 6 dents pleines, auxquelles succède, après un court intervalle, un assez grand crochet sillonné en dehors et implanté sous le milieu de l'œil. Dents mandibulaires antérieures fortement agrandies. Toutes les vertèbres munies d'une hypophyse. Tête petite, indistincte du cou, à museau court et largement arrondi et à région naso-frénale oblique. Ouverture des narines dirigées vers le haut. Œil petit, à pupille ronde. Dorsales assez courtes, sans fossette apicale, lisses sur la partie antérieure du corps, carénées sur la partie postérieure. Ventrals arrondies. Corps cylindrique. Queue assez courte.

Rouleophis Chevalieri, sp. nov. — Longueur du museau égale à deux fois et un quart le diamètre de l'œil. Ce diamètre un peu plus court que la distance qui sépare l'œil du bord de la lèvre. Rostrale deux fois aussi large que haute; sa portion visible en dessus égale au quart ou au tiers de sa distance de la frontale. Internasales quadrangulaires, aussi longues que larges; leur suture commune égale aux deux cinquièmes

Rouleophis Chevalieri, gen. nov. et sp. nov.



Fig. 22.



Fig. 23.

environ de la distance qui les sépare de la frontale. Une seule préfrontale. Frontale une fois et demie aussi longue que large, plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, plus courte que les pariétales qui sont elles-mêmes une fois et un tiers aussi longues que la frontale. Une grande nasale entière⁽¹⁾, au moins deux fois plus longue que haute, en contact avec la rostrale, l'internasale correspondante, la préfrontale, la préoculaire et les trois premières labiales supérieures. Préoculaire petite, presque

(1) Paraissant semi-divisée du côté gauche.

régulièrement pentagonale, en contact avec la 3^e labiale supérieure, la nasale, la préfrontale, la supra-oculaire et bordant l'œil. 1 postoculaire. 1 grande temporale en contact avec la pariétale et les deux dernières labiales. Sept labiales supérieures; 3^e et 4^e bordant l'œil; 5^e et 6^e les plus hautes et en contact avec la pariétale; 6^e la plus longue; 7^e petite. Les deux premières labiales inférieures en contact réciproque derrière la symphyse; 4 labiales inférieures en contact avec les mentonnières de la première paire, qui sont plus larges, mais à peu près de même longueur que celles de la 2^e paire.

Dorsales sur 15 rangs longitudinaux non obliques, sans fossette apicale, lisses sur les deux premiers tiers de la longueur du corps, carénées ensuite; ces carènes formant des lignes longitudinales, parallèles et régulières, qui se continuent jusqu'à l'extrémité de la queue. Presque indistinctes à l'endroit où elles commencent, ces carènes deviennent graduellement plus fortes jusqu'au niveau de la naissance de la queue, où elles sont très accusées. Elles sont aussi beaucoup plus faibles sur les flancs que sur le milieu du dos. Vers le premier tiers de la longueur de la queue, le rang vertébral s'élargit brusquement, devient ainsi d'une largeur égale à celle des deux rangs précédents pris ensemble; les écailles qui le composent portent alors deux carènes, placées chacune dans le prolongement des carènes des deux rangs précédents. Après une suite de 12 écailles bicarénées, se voit un double rang de 5 ou 6 écailles unicarénées, auxquelles succède enfin une dernière série médiane d'écailles élargies et bicarénées, laquelle série se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue.

Ventrales 167; anale entière; sous-caudales simples 49.

Dessus d'un brun olivâtre brillant; toutes les écailles — sauf les plaques céphaliques — très finement bordées de blanchâtre. Labiales supérieures et dorsales du rang le plus externe avec une macule, de plus en plus petite vers l'arrière, jaune orangé clair. Dessous entièrement de la même couleur jaune orangé, mais un peu plus foncée, avec, à partir du premier quart de la longueur du corps, les ventrales bordées de la teinte foncée du dessus. Cette bordure foncée réduite en avant à une macule plus ou moins distincte, s'élargissant de plus en plus en arrière, s'étendant enfin sur la presque totalité des sous-caudales, sur lesquelles la teinte jaune finit par devenir presque indistincte. Longueur totale : 357 millimètres, dont 55 millimètres pour la queue.

Guinée française : Sampouyara, 1 individu [Chevalier].

Type, collection du Muséum de Paris.

Les caractéristiques de ce nouveau genre *Rouleophis* sont des plus intéressantes : sa dentition est identique à celle du g. *Aparallactus* Smith, dont le rapprochement encore la conformation générale de sa tête, ses yeux petits et à pupille ronde, sa préfrontale unique, son corps cylindrique à écailles bépouvées de fossette apicale et enfin sa queue courte à sous-caudales

simples. Mais il se distingue des *Aparallactus* par la présence d'hypapophyses développées tout le long de la colonne vertébrale.

D'autre part, la structure toute particulière et exceptionnelle de ses dorsales rappelle de façon saisissante ce qui existe à ce point de vue dans le genre aglyphe *Opisthotropis* Günth., avec lequel il a encore d'autres points communs. Dans l'un et l'autre de ces deux genres, en effet, la tête est à peu près identique, sauf le museau qui est plus allongé chez les *Opisthotropis*; la préfrontale est unique, ce qui est un cas assez exceptionnel, tant chez les *Colubridae* aglyphes que chez les opisthogyphes; les dorsales, en plus du caractère tout spécial décrit plus haut, sont dépourvues de fossette apicale; enfin les vertèbres sont, dans les deux cas, munies d'hypapophyses.

Cette similitude de caractères entre un genre aglyphe et un genre opisthogyphe est à rapprocher de l'analogie qui existe entre le g. *Dasypeltis* Wagl. et le g. *Elachistodon* Reinh. Toutefois si, dans ces deux derniers genres, les points de rapport se trouvent dans les particularités de la structure des vertèbres ainsi que de la dentition, à part, chez *Elachistodon*, les crochets sillonnés dont le g. *Dasypeltis* est complètement dépourvu, l'aspect extérieur est, par contre, totalement différent.

Entre *Rouleophis* et *Opisthotropis*, au contraire, l'analogie réside non seulement dans la présence des hypapophyses vertébrales, mais aussi dans la forme générale du corps et dans la structure des écailles, tandis que la dentition est toute différente.

Je suis heureux de dédier le nom générique de cette forme remarquable à M. le D^r Louis Roule, Professeur d'Herpétologie au Muséum national d'Histoire naturelle, et le nom spécifique à M. Chevalier, qui l'a rapportée de la Guinée française.

Proteroglypha.

ELAPECHIS GÜNTHERI Bocage. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

NAIA MELANOLEUCA Hallow. — Dahomey, 1 peau desséchée [Bouet], Congo, 1 individu [Modest].

NAIA NIGRICOLLIS Reinhardt. — Dahomey, 2 individus, dont 1 peau desséchée [Bouet].

DENDRASPIIS VIRIDIS Hallow. — Dahomey, 1 individu; Côte de l'Ivoire, 1 individu [Bouet].

L'exemplaire provenant de la Côte de l'Ivoire mesure 182 centimètres de longueur totale, dont 46 centimètres pour la queue; sa taille est donc très voisine du maximum (1,830 millim.) indiqué par M. Boulenger pour

cette espèce. Il possède 221 plaques ventrales, dont la dernière est divisée comme l'anale, qu'elle précède immédiatement, et $\frac{416}{116} + 1$ sous-caudales. Une étiquette de la main du chasseur indique que, dans le pays, on désigne cet Ophidien sous le nom de «Serpent vert des bananiers».

VIPERIDAE.

CAUSUS RHOMBEATUS Licht. — Mauritanie saharienne, 1 individu [Audan]; Côte de l'Ivoire, 1 individu [Chevalier]; Guinée française, 1 individu [Monnet]; Dahomey, 8 individus [Bouet]; 1 individu [Primot]; Congo français, 1 individu [Du Rouchet de Chazotte], 6 individus [Fourneau] et 9 individus, dont 3 ♀ accompagnées de leurs œufs pondus [Modest].

CAUSUS LICHTENSTEINI Jan. — Congo français, 1 individu [Modest]; Congo belge, 1 individu [Gromier-Le Petit].

BITIS ARIETANS Merrem. — Dahomey, 2 individus [Bouet].

BITIS NASICORNIS Shaw. — Dahomey, 1 individu [Bouet].

ECHIS CARINATUS Schn. — Dahomey, 6 individus [Bouet].

ATHERIS SQUAMIGER Hallow. — Gabon, 1 individu [Ellenberger].

ATRACTASPIS CONGICA Peters. — Dahomey, 1 individu [Gruvel].

ATRACTASPIS IRREGULARIS Reinh. — Congo français, 1 individu [Modest], 1 individu [Fourneau].

ERRATUM.

Bulletin du Muséum, 1916, n° 2. Page 77, ligne 12, au lieu de : Loréale, lisez : Loréale.

A PROPOS DE L'HIPPOCAMPUS ARNEI (NEC AIMEI) L. R.,

PAR M. LOUIS ROULE.

1° La description de cette espèce nouvelle du Mékong a paru dans le n° 1 du *Bulletin* pour 1916 (pages 11-13). Une erreur typographique a transformé le nom du donateur, M. Paul Arné, en Paul Aimé. L'espèce devra donc être désignée, à son tour, sous le nom de *Hippocampus Arnei*.

2° Une mention complémentaire, faite récemment par M. Arné, expose que les exemplaires décrits ont été recueillis à la suite de l'explosion d'une charge de dynamite, employée pour faire sauter un rocher près des rapides de Kemmarat.

CLEF DICHOTOMIQUE POUR LA DÉTERMINATION PRATIQUE
DES ESPÈCES DE POISSONS QUI SE TROUVENT, MÊME ACCIDENTELLEMENT,
DANS LA MANCHE,

PAR M. JEAN DELPHY,

SOUS-DIRECTEUR DU LABORATOIRE MARITIME DE TATHOU
(SAINT-VAAST-LA-HOUGUE — MANCHE).

RECTIFICATION À LA NOTE

parue dans le *Bulletin du Muséum*, n° 6, 1916, p. 250.

XXVI. α . $0 \geq 3$ *Raia punctata*. R
 β . $0 < 3$ XXVII.

XXVIII. α . Largeur du disque = $\frac{5}{4}$ longueur du disque = $\frac{50}{42}$ MVp :
Raia radiata R
 β . Largeur du disque = $\frac{6}{5}$ longueur du disque = $\frac{8}{7}$ MVp :
Raia clavata. C
 γ . Largeur du disque = $\frac{7}{6}$ longueur du disque = MVp :
Raia undulata. C